

# Le Soutien aux enfants

## Dates des versements

TRIMESTRIELS			
2006	3 juillet	(pour juillet, août et septembre)	
	2 octobre	(pour octobre, novembre et décembre)	
2007	3 janvier	(pour janvier, février et mars)	
	2 avril	(pour avril, mai et juin)	
MENSUELS			
2006	3 juillet	1 <sup>er</sup> août	1 <sup>er</sup> septembre
	2 octobre	1 <sup>er</sup> novembre	1 <sup>er</sup> décembre
2007	3 janvier	1 <sup>er</sup> février	1 <sup>er</sup> mars
	2 avril	1 <sup>er</sup> mai	1 <sup>er</sup> juin

Dès janvier 2007, vous devrez communiquer tout changement à votre situation familiale directement à la Régie des rentes du Québec en plus d'en informer l'Agence du revenu du Canada.

Inscrivez-vous par Internet au dépôt direct au  
[www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca)

